

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marilou Perreault

<https://www.cadre21.org/membres/8c894745c815d50bf6efa421>

Date d'obtention : 2024-10-21 15:19:05

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1- D'abord, il est important de mettre les élèves en confiance et les rassurer dans le processus de l'intervention sexto et qu'ils ont bien fait de venir m'en parler.

2- Ensuite, j'évalue la situation sans porter de jugement et je complète la grille d'évaluation de l'Incident pour comprendre l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue. 3- Je vérifie s'il y a d'autres élèves d'impliqués ou des témoins et je complète les grilles avec eux seul à seul et demande qu'ils ne parlent pas avec d'autres élèves de la situation. Je vérifie les faits avec les jeunes instigateurs et remplie la grille avec eux (si acte malveillant contacter police). 4- Confisquer les téléphones des élèves qui pourraient avoir des photos de pornographie juvéniles. 5- contacter la police en charge de sexto dans l'école et lui remettre les grilles, les téléphones et la déclaration. 5- Communiquer avec les parents et la DPJ au besoin.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que dans un cadre scolaire, je dois absolument tenter d'arrêter la propagation des images afin de protéger l'intégrité physique et psychologique de l'élève. De plus, il est important de compléter la grille d'évaluation de l'incident avec les jeunes concernés dans la majorité du temps pour mieux comprendre la situation, pour faire une meilleure intervention auprès des jeunes (soutien, suivi, etc.) et les protéger (confisquer les téléphones). Il est aussi important de ne jamais regarder les photos ou vidéo de nos élèves et laisser le reste de nos interventions dans les mains des policiers pour ce qui est du reste. Dans tout les cas, il s'agit de situation urgente qui nécessite une intervention rapide et le tout dans le respect de la confidentialité des jeunes.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, c'est de mettre le jeune en confiance pour qu'il comprenne bien les raisons de notre intervention et qu'il ne voit pas cela comme une judiciarisation et un casier criminel. Souvent, il arrive que les parents et les jeunes sont mal informés sur le processus de sexto dans les écoles et croient que leur enfant va avoir un casier judiciaire automatiquement après avoir eu contact avec les policiers. Il faut bien expliquer au jeune le projet sexto, s'assurer qu'il reparte avec un poids de moins sur les épaules, car nous avons la situation en main avec les policiers et je dois m'assurer que mon élève reparte dans un meilleur état. Il est important pour moi de faire un suivi après l'intervention et ne pas laisser le jeune traverser cette situation seul. Donc, il faut autant être formé pour faire l'opération sexto, mais aussi faire la continuité de l'intervention en offrant un soutien psychologique au jeune et ne pas prendre pour acquis que seulement l'intervention sexto va tout régler. Il faut offrir beaucoup de soutien aux jeunes par la suite.